

Budget principal – Commune

Budget principal	Dépenses	Recettes
- Investissement	570 544.42	570 544.42
- Fonctionnement	650 890.26	650 890.26

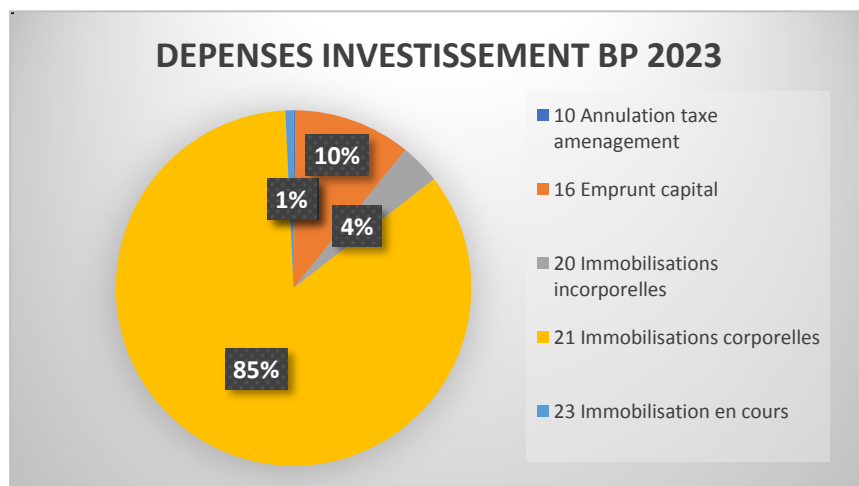
Investissement :

Le montant des dépenses est estimé à 570 544.42 € soit une hausse d'environ 45 % par rapport à 2022.

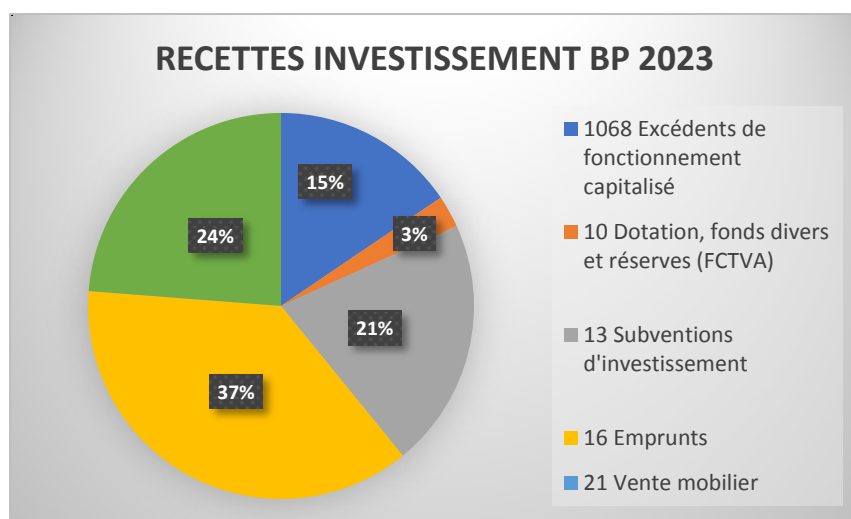
Cette hausse s'explique par les investissements prévus :

- Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes 150 000 €
- Travaux de modernisation de l'éclairage public 20 000 €
- Aménagement cabinet dentaire + logement + honoraire architecte 318 000 €
- Achat d'un tracteur 7 500 €
- PC secrétariat mairie 3 000 €
- Rideau mairie 3 000 €
- Le remboursement du capital de la dette de 60 800 € et le solde en divers travaux

La commune n'a pas reporté au budget primitif 2023 des restes à réaliser, mais par délibération n° 2022- 56 le conseil municipal a décidé de prendre le 1/4 de l'investissement de l'année 2022 pour le BP 2023 afin de pouvoir mandater les dépenses investissement avant le vote du budget primitif.

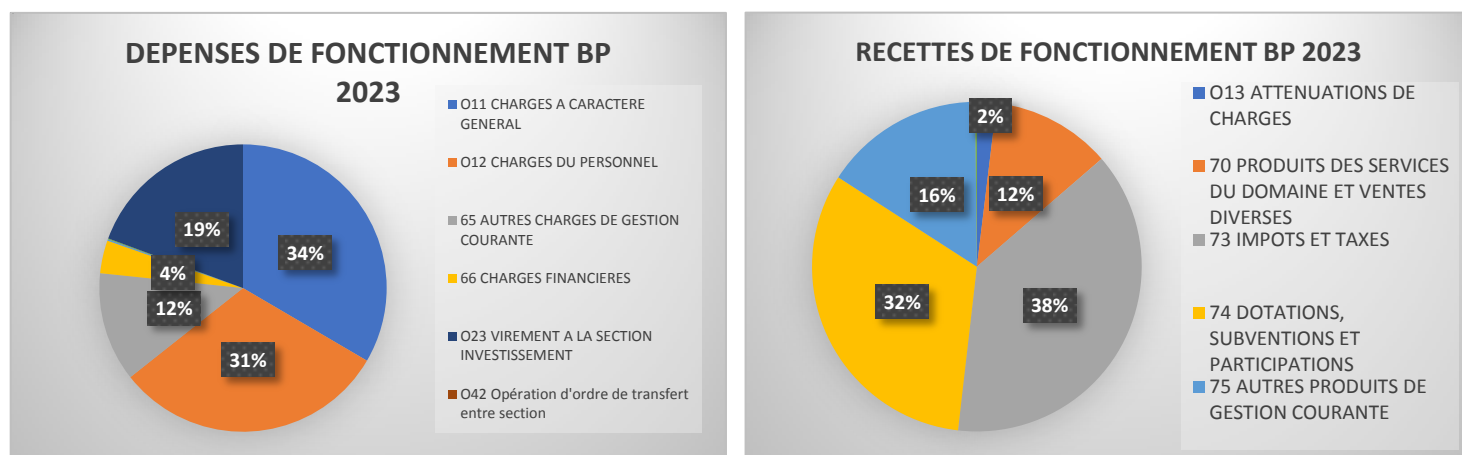


Les recettes d'investissement proviennent du report excédentaire 2022 de 42 237.18 €, de l'affectation de résultat à hauteur de 82 000 €, de 110 500 € de subvention, d'un virement du fonctionnement vers l'investissement de 125 583.24 € et du remboursement du FCTVA et la taxe d'aménagement pour 14 224 €. Il est prévu un emprunt de 195 000 € qui sera réalisé seulement si les travaux du cabinet dentaire sont actés et 1 000 € de dépôt et cautionnement.



Fonctionnement :

La commune prévoit des recettes et des dépenses de fonctionnement à hauteur de 650 890.24 € soit une baisse de 3 % par rapport au BP 2022 qui explique par des travaux de voirie moins élevés en 2023 qu'en 2022. Il est estimé un résultat d'exercice 2023 d'environ de 45 000 €.



Budgets annexes :

Le budget eau et assainissement s'équilibre par la vente de produits (vente d'eau et les taxes sur eau et assainissement). Il est prévu cette année un versement au budget principal d'un montant de 34 480.31 € correspondant au montant aux charges de personnel. Ce budget compte des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 186 360 € et en recettes à 81 322 € correspondant aux travaux en cours (étude patrimoniale, schéma directeur et la sectorisation). Il est constaté un excédent d'investissement de 186 550.18 € et un excédent de fonctionnement de 30 087.83 €.

Le budget chaufferie est équilibré grâce à la vente de produits (réseau chaleur) et une subvention du budget principal d'un montant de 13 679.52 € en hausse par rapport à l'année 2022. La commune n'a pas reporté au budget primitif 2023 de restes à réaliser.

En ce qui **concerne les budgets lotissements**, toujours déficitaire en investissement et en fonctionnement, ils ont été équilibrés par la vente de terrains.

Les budgets sont votés par délibération 2023-13 pour les montants suivants :

Budget principal - M 57	Dépenses	Recettes
- Investissement	570 544.42	570 544.42
- Fonctionnement	650 890.26	650 890.26
Budget Eau et assainissement - M49	Dépenses	Recettes
- Investissement	351 305.67	351 305.67
- Fonctionnement	135 832.83	135 832.83
Budget Lotissement Chemin de la Ligne - M 57	Dépenses	Recettes
- Investissement	338 310.27	338 310.27
- Fonctionnement	427 389.00	427 389.00
Budget Lotissement Jamet - M57	Dépenses	Recettes
- Investissement	78 454.69	78 454.69
- Fonctionnement	87 330.00	87 330.00
Budget Chaufferie - M4	Dépenses	Recettes
- Investissement	29 899.24	29 899.24
- Fonctionnement	39 144.52	39 144.52